

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha

Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot

Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

17. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET L'AMICALE DU FOYER LAÏQUE

Exposé :

La Ville de Quimperlé apporte son soutien à de nombreuses associations. Elle participe ainsi à la mise en œuvre, de projets de natures différentes ayant pour objectifs l'ouverture sur les autres, le partage et une offre diversifiée pour les Quimperlois et habitants du territoire.

Pour formaliser ces partenariats, des conventions ont été élaborées.

Ces conventions fixent les engagements de chacun, Ville et association, pour mener à bien des objectifs communs (création artistique, actions pédagogiques, actions d'aide au développement, fêtes...).

Proposition

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention qui lie la Ville de Quimperlé et l'Amicale Foyer Laïque en 2021.

Avis favorable de la commission vie associative, jumelages et coopérations, citoyenneté et égalité femmes-hommes du 27 janvier 2021

P.J. : convention

Décision : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité



**Le Maire,
Michaël QUERNEZ**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Quernez", is written over a diagonal line that extends from the text "Michaël QUERNEZ" above.

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-240317-DE

